

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Un-an-apres-l-adoption-du-Traite-d-interdiction>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **Un an après l'adoption du Traité d'interdiction des armes nucléaires par l'ONU, la France doit signer le texte !**

6 juillet 2018

Un an après l'adoption du Traité d'interdiction des armes nucléaires par l'ONU, la France doit signer le texte !

Communiqué commun Réseau "Sortir du nucléaire" / ICAN France / Abolition des armes nucléaires / MAN / ATTAC / WILPF



Ce samedi 7 juillet 2018, le Traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN) fête le premier anniversaire de son adoption par une écrasante majorité de 122 États à l'ONU. Ce traité - qui prévoit l'interdiction d'employer, de fabriquer, de stocker et de menacer d'utiliser des armes nucléaires - est entré dans sa phase de ratification depuis le 20 septembre dernier.

Depuis son adoption par l'ONU à New York le 7 juillet 2017, une soixantaine d'États ont signé le texte et dix l'ont déjà ratifié. Dans une quarantaine de pays parmi lesquels l'Irlande, l'Algérie, l'Uruguay, la Nouvelle-Zélande et le Tchad, le processus de ratification est en bonne voie. Ainsi, ce traité entrera probablement en vigueur en fin d'année 2019, puisqu'il faut la ratification d'au moins 50 pays pour qu'il s'applique. Les armes nucléaires deviendront alors juridiquement illégales aux yeux du monde.

Plutôt que de souscrire au droit international, la France préfère s'y soustraire : en continuant de rejeter ce traité, la France s'entête dans une démarche de déni de la réalité. Pourtant, 67% des Français (sondage IFOP du 4 juillet 2018) se disent favorables à la ratification du TIAN et, plus que jamais, les tensions géopolitiques commandent une politique de désarmement international.

L'insécurité qu'elle produit, les dépenses publiques qu'elle engendre (37 milliards d'euros de budget pour les 7 prochaines années), les déchets radioactifs qui sont issus de la fabrication des bombes ainsi que l'absence de transparence : tout démontre que la politique de dissuasion est dangereuse, polluante, trop coûteuse, antidémocratique et inefficace.

Ce week-end, les contributeurs.trices de la campagne « pour que la France signe et ratifie le TIAN » organisent une journée d'interpellation des élu.e.s. Sur les réseaux sociaux, des militant.e.s mettent les parlementaires et le gouvernement face à leurs responsabilités. La France doit saisir cette opportunité historique d'un processus de désarmement international, récompensé en 2017 par le prix Nobel de la Paix pour la campagne ICAN : la France doit signer et ratifier le TIAN.



[Pétition pour que la France signe et ratifie le TIAN](#)

Contact presse :

Serge Perrin : 06 03 80 39 95